

## L'UNIVERSITÉ FACE AUX CRISES ÉCOLOGIQUES



Les enjeux environnementaux sont désormais une menace existentielle : qu'il s'agisse du changement climatique, des pollutions croissantes de l'air et de l'eau, des multiples crises de la biodiversité, les alertes sont largement reconnues.

L'université est au croisement de ces enjeux environnementaux: elle doit établir les constats pour anticiper les conséquences de cette crise environnementale et contribuer à identifier les moyens de limiter notre impact sur le monde. Par leurs enseignements, leurs participations aux débats publics, et à la production de connaissances, les enseignantes et enseignants, les enseignantes-chercheuses et les enseignants-chercheurs, les chercheuses et chercheurs ont un devoir d'exemplarité sur ces sujets. Mais l'université et la recherche sont également des activités qui contribuent à différents niveaux à l'aggravation des crises. Comment accompagner une prise de conscience des enjeux écologiques et faire de l'université un acteur de premier plan dans la prise en compte de ces enjeux ?

Tous nos dirigeants et dirigeantes rivalisent de formules pour montrer leur attachement à la thématique : les plans se succèdent sous divers intitulés (*écoresponsabilité, transition énergétique, sobriété*), alors même que notre empreinte carbone dessine une trajectoire incompatible avec les accords de Paris. Ce qui est vrai des femmes et hommes politiques est aussi vrai des présidences d'université: la question environnementale était ainsi un des points mentionnés sur la profession de foi de la liste élue il y a 4 ans à la présidence. Même si nous tenons à signaler le travail volontariste de nombreuses personnes au sein de l'uB, force est de constater que ce mandat n'a pas été à la hauteur des enjeux.

### Etat des lieux

Dès le début de son mandat, la présidence a rechigné à mettre en place le forfait mobilité durable. Elle a voulu en retarder la mise en place et en restreindre illégalement le périmètre notamment aux dépendants des agents et agents habitant loin de l'université et des réseaux de transport publics. Nous avons alors dû en appeler au rectorat pour qu'il rappelle à l'ordre l'université.

Les plans du ministère débordent d'objectifs chiffrés mais contiennent peu d'éléments concrets. Le plan climat du ministère imposait ainsi par exemple qu'un module transversal sur les enjeux environnementaux soit proposé dès la rentrée 2023 à tous les étudiantes et étudiants de premier cycle et que son suivi soit obligatoire pour valider une licence. À notre connaissance les consignes n'ont pas été données aux composantes de l'université de Bourgogne pour le mettre en place, et les responsables de formations restent dans le flou.

Le plan de sobriété de l'uB prévoit de réduire de 20% les déplacements professionnels, mais les annonces demeurent floues (réduction de 20% des voyages ? 20 % des distances parcourues ? 20 % de l'empreinte carbone?) et aucun outil n'est prévu pour y parvenir, laissant les laboratoires démunis pour la mise en œuvre de cet objectif.

Cela fait plus d'une décennie que l'université calcule des bilans carbone lacunaires de ses activités. L'université de Bourgogne reste encore aujourd'hui incapable de mesurer l'impact des déplacements professionnels (missions) de ses agents et agents, alors même que toutes les demandes de missions transitent par la direction de l'université pour validation. Faute d'avoir prévu des financements pour recruter une personne pour automatiser la collecte, c'est sur des stagiaires en master que l'université se repose pour la collecte de ces données.

Au cours de ce mandat, les travaux de rénovation des bâtiments se sont poursuivis, mais nombre de

bâtiments de l'université ne sont toujours pas isolés correctement, au dépend de la bonne santé des étudiantes et des étudiants ainsi que des agentes et agents, aussi bien que de l'environnement (chauffage énergivore).

Les actions en faveur des enjeux environnementaux sont largement financées sur des appels à projet, ce qui conduit à des choix regrettables : le projet d'installation des abris à vélos sécurisés par badge a ainsi été abandonné car seuls des financements sur projets étaient disponibles et qu'ils ne garantissaient pas de financement pérenne pour assurer l'entretien de l'abri à vélo !

Conscients de ces enjeux, sur lesquels nous maintiendrons notre vigilance, nous nous engageons sur plusieurs points.

#### **NOUS NOUS ENGAGEONS À:**

- Œuvrer pour que tous les étudiants et étudiantes de licence aient bien accès à une formation sur les enjeux environnementaux. Ce module discuté collégialement pourra être organisé sans empiéter sur le budget et le volume horaire de chaque formation ;
- Considérer la rénovation des bâtiments et les actions de réduction de notre impact sur l'environnement comme des missions à part entière de l'université, qui ne peuvent pas servir de variable d'ajustement du budget, ni passer à la trappe faute de volonté de garantir un financement ;
- Travailler avec la commission à la recherche à la meilleure façon de faciliter les synergies entre disciplines au service des questions environnementales. Loin d'un pilotage politique de la recherche, il s'agirait de trouver les meilleurs moyens de faire se rencontrer des spécialistes de domaines variés autour de ces enjeux.
- Lancer des assises de la mobilité, pour consulter l'ensemble de la communauté sur des mesures concrètes concernant l'impact des déplacements professionnels. Parmi les mesures sur lesquelles pourrait porter la consultation, on peut compter les financements de colloques, les modes d'évaluation des projets et des dossiers et l'encouragement des mobilités plus douces.